

FICHE TECHNIQUE

Mousse de Polyéthylène type **GEVEFOAM**

Densité 33 kg/m³

Mousse Polyéthylène réticulée à cellules fermées disponible en plaque.

Le matériau est thermoformable dans des formes simples et complexes.

PROPRIETE	METHODE D'ESSAI	UNITES	VALEUR
DENSITE NOMINALE Peau/Peau	BS ISO 7214 1998	kg/m ³	33
TAILLE DES CELLULES - Ø	Interne	mm	0,37
Résistance à la Compression Compression 10 % Compression 25 % Compression 40 % Compression 50 %	BS ISO 7214 1998	 kPa kPa kPa KPa	 51 69 102 137
DEFORMATION PERMANENTE PAR COMPRESSION Compression 25 %, 22 h, 23°C Après ½ h. de récupération Après 24 h de récupération Compression 50 %, 22 h, 23°C Après ½ h. de récupération Après 24 h de récupération	BS ISO 7214 1998 25 mm cellule/cellule	 % déformation % déformation % déformation % déformation	 10 3 22,5 13,5
RESISTANCE A LA TENSION	ISO 7214 1998	kPa	440
ALLONGEMENT A LA RUPTURE		%	155
RESISTANCE AU DECHIREMENT Force de rupture	BS EN ISO 8067 1995	N/m	785
DURETE Shore – Echelle OO (Ep. 10 mm cellule/cellule)	ISO 868 1985	OO	58
GAMME DE TEMPERATURES D'UTILISATION RECOMMANDEE (*)	Interne	°C	+100 maxi - 70 mini
CONDUCTIBILITE THERMIQUE Testé à une température moyenne de 10 °C	ISO 8302 1991	W / m.K	0,0405
INFLAMMABILITE (**) Automobile Vitesse de combustion horizontale Epaisseur 5 mm Epaisseur 13 mm	FMVSS.302 – vitesse de combustion ISO 7214 1998	< 100 mm/mn mm/sec mm/sec	Approuvé ≥ 7 mm 1,6 1,0

(*) GAMME DE TEMPERATURES D'UTILISATION RECOMMANDEE

La température maximum d'utilisation indiquée est définie comme la température qui causera un rétrécissement linéaire de 5 % après une période d'exposition de 24 h (calculé sur la base d'un échantillon 100 x 100 x 25 mm). Ce chiffre est fourni seulement pour information générale. Le niveau réel de rétrécissement que la mousse subira, à n'importe quelle température, dépendra d'un certains nombre de critères variables comme, dimensions des échantillons, taille des cellules, conditions de transport et période d'exposition.

Les informations et caractéristiques de cette fiche sont présumées exactes et de bonne foi, cependant, elles n'impliquent aucune obligation et ne saurait en déduire, toutes formes de garanties.